



Conseil Municipal du 30 Mai 2023

PROCÈS-VERBAL

Le trente mai deux mille vingt-trois à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de Saint-André-Sur-Sèvre s'est réuni à la Mairie, sous la présidence du Maire, Dany GRELLIER.

Présents : GRELLIER Dany, FERRIERE Bernadette, PETIT Laurent, RAMBAUD Luc, ETAVARD Michel, ALVAREZ Déborah, SIONNEAU Jacques, DANTHOIS Nicole, ROY Laëtitia, FAZILLEAU Christian, MALOSSE Christina et GATARD Catherine.

Excusés : DIGUET Anne-Lise, FAUCON Amélie et VIOLEAU Quentin.

Secrétaire de séance : FAZILLEAU Christian

Convocation : le 26 Mai 2023

Publié le : 6 Juillet 2023

Le quorum étant atteint, le Maire déclare ouverte la séance publique.

Le procès-verbal de la séance du 26 Avril est approuvé.

ORDRE DU JOUR :

- **Choix du prestataire pour les travaux d'entretien de voirie (PATA)**
- **Choix du prestataire pour les travaux d'élagage des routes**
- **Choix du prestataire pour les travaux de végétalisation d'une partie du cimetière**

DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DÉLÉGATION :

Dépenses :

- Commande de 2 postes téléphoniques en IP (standard + sans fil) pour 644,80€ HT (paramétrage, portabilité du numéro...inclus). Pour information, l'ensemble des abonnements en téléphonie a fait l'objet de comparaison, négociation...Un gain de 121.68€ TTC par an a pu être négocié.
- Commande de panneaux de voirie auprès de « Challenger » pour un montant de 753,60€ TTC (plaques des 3 nouvelles rues, numéros de maisons, plaques de portes salle l'andrétienne et panneau « la Chatière »).
- Commande de 29 tonnes de graviers de remblais (fourniture et livraison uniquement) auprès de Charier TP pour un montant de 427,46€ HT pour l'empierrement d'un chemin à St Jean.
- Pour répondre à un besoin d'évacuation des eaux pluviales, des travaux de réfection de fossé, la pose d'une grille et de reprise d'un regard est nécessaire Rue du Four au Puy Thareau. La commande est passée auprès de l'entreprise SNC Les vidanges blanchaises de Clessé pour un montant de 450€ HT.

✓ **Travaux d'entretien de voirie 2023**

Vu les besoins estimés à 4 tonnes de Points à Temps Automatique (PATA) pour les travaux d'entretien de voirie 2023 ;

Vu la consultation faite auprès de 3 entreprises de travaux publics du 20 Avril au 12 Mai.

Suite à la remise des offres, il en ressort que l'entreprise CHARIER Tp de Cerizay présente l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant de 3 590 € HT (soit 4 308€ TTC) pour la fourniture et mise en œuvre de 4 tonnes de Point à Temps automatique (signalisation pendant 10 jours après travaux comprise).

Délibération :

Le conseil municipal (*Luc RAMBAUD n'a pas participé au vote*) :

- **ACCEPTÉ** de retenir l'entreprise CHARIER TP pour la campagne de PATA 2023 pour un montant de 3 590 € HT (soit 4 308€ TTC).

✓ **Choix du prestataire pour l'élagage des haies des routes et chemins communaux pour 2023**

Il est proposé de faire faire l'élagage annuel des haies avec accotements de toutes les voies communales revêtues, soit 52 kms de haies équivalant à 26 km de taille + 26 km de broyage. Comme en 2022, il a été décidé, cette année, de faire faire le taillage des haies du bourg au micro-lamier avec fonction aspiration lors du broyage pour éviter le ramassage par l'agent communal.

Il est demandé à l'entreprise un début des travaux à partir 28 Août 2023 et une fin des travaux au 29 Septembre 2023 au plus tard.

Suite à une consultation, une seule entreprise a fait une offre. Le planning des autres prestataires consultés ne leur permet pas de répondre au calendrier des travaux.

La période de la taille étant la plus propice pour une légère repousse du feuillage avant l'hiver, un léger décalage du planning est envisagé pour l'an prochain afin de permettre à d'autres entreprises de pouvoir se positionner sur ce marché.

Cette année La SARL GABARD de Saint-Amand-Sur-Sèvre a présenté une offre pour un montant 8 262,10 € HT (contre 7 415 € HT en 2022) soit 9 914,52€ TTC (contre 8 898 € TTC en 2022). La SARL GABARD fera sous-traiter l'élagage du bourg réalisé au micro-lamier.

Délibération :

Le conseil municipal :

- **DÉCIDE** de recourir aux services de l'entreprise SARL GABARD de Saint-Amand-Sur-Sèvre pour l'élagage 2023 pour un montant de 8 262,10 € HT soit 9 914,52 € TTC.

✓ **Travaux de végétalisation d'une partie du cimetière**

Vu la validation de l'expérimentation d'enherber une partie du cimetière lors du conseil municipal du 15 Décembre 2022 ;

Vu le choix de réaliser un test sur 5 allées + inter-tombes de la partie gauche du cimetière lors du conseil municipal du 13 Février dernier ;

Suite aux devis reçus de paysagistes, et à la présentation de la méthode « hydromulching » *, proposée par l'entreprise Pierre et Jardin de Moncoutant, il est proposé de ne pas retenir cette méthode plus coûteuse et moins adaptée aux petites surfaces.

L'entreprise Pierre&jardin propose l'offre la moins-disante relative à la prestation de fourniture et semis d'un gazon à faible pousse, pour un montant de 1 950€ HT soit 2 340€ TTC.

**hydromulching est une méthode d'implantation du gazon. Elle consiste en une projection hydraulique, à l'aide d'engins et de lances dédiés, d'un mélange de semences adaptées aux sols pauvres, d'eau, d'engrais organiques, voire d'hydro-tenteurs ou de biostimulants (fixateur de graines). Une technique particulièrement valable pour engazonner les cimetières dotés de grandes surfaces.*

Délibération :

Après avoir échangé sur les avantages et inconvénients de cette méthode, le conseil municipal :

- **DÉCIDE** de ne pas recourir à la méthode « hydromulching » ;
- **ACCEPTÉ** la proposition établie par l'entreprise Pierre et Jardin de Moncoutant d'un montant de 1 950€ HT (soit 2 340€ TTC) pour la prestation de végétalisation par semis classique, de 5 allées et inter-tombes de la partie gauche du cimetière communal.

COMMUNICATION DU MAIRE :

Vues aériennes de la salle l'Andrésienne : Suivant l'accord du Maire, un jeune habitant de la Commune, Antoine RENAULT, a réalisé des photos et vidéo des abords de la salle l'Andrésienne, en vue aérienne depuis son drone. Le rendu est très satisfaisant. Les élus le félicite pour ce travail ; Après présentation, l'idée a émané de faire réaliser un reportage vidéo en vue aérienne, à l'aide d'un drone, des différents sites de la Commune (salle l'andrésienne, futur city stade, terrain de pétanque, jardin du cloître, église, mairie, prée des cosses, château de st Mesmin...). Ce reportage permettrait une présentation de la Commune et pourrait être posté sur la page d'accueil du site internet. Un rendez-vous sera pris avec Antoine RENAULT pour échanger avec lui sur ce projet.

COMMUNICATION DE L'ADJOINTE A LA VIE LOCALE :

La Commission réfléchit sur un projet d'atelier intergénérationnel durant les vacances de la Toussaint pour fabriquer une décoration de Noël, installée en mairie et dans l'entrée de la salle l'andrésienne.

Bilan des manifestations passées :

- Le 8 Mai : cérémonie commémorative au monument aux Morts suivi d'un temps convivial à la salle du Foyer.
- Le 14 Mai : Concert de « Les Dames de Chœur » à l'église : les 160 personnes présentes ont rempli l'église. Le succès de cette manifestation était au rendez-vous.
- Les 13 & 14 Mai : exposition de peintures, gravures, poteries, sculptures... : Merci aux agents et aux élus de la « vie locale » pour leur investissement à la préparation à cette manifestation. 18 exposants étaient présents dont 2 sculpteurs, 2 graveuses et 14 peintres. Sur les 120 tableaux présents, 13 ont été vendus. Toutefois, la commission « vie locale » s'interroge sur la participation limitée des habitants de Saint-André-Sur-Sèvre. De nombreuses questions et des échanges ont eu lieu durant la séance sur l'intérêt de proposer des animations culturelles. Tous les exposants ont apprécié de présenter leurs œuvres dans un lieu lumineux et spacieux. Ils sont intéressés pour revenir l'an prochain et prêts à laisser leurs tableaux, sculptures... durant 1 semaine.

Pour rappel :

- Le Jeudi 3 Août : visite estivale. Le départ sera donné à 18h au Puy Thureau pour un balade de 3.7 km au cœur des chemins creux de la Commune, agrémentée par 2 pauses musicales de la chorale « à travers chants » de St Mesmin. Les participants pourront bénéficier d'une dégustation de produits locaux à la salle du jardin.

COMMUNICATION DE L'ADJOINT AUX BÂTIMENTS :

/

COMMUNICATION DE L'ADJOINT A LA VOIRIE :

- Le radar pédagogique a été déplacé à la Bottière le lundi 22 mai
- Le 22 Mai également, remplacement de la lampe de l'éclairage public à détection du point propre face à la salle l'Andrésienne (pour rappel pour un montant de 1 134,22€ HT)

La séance est levée à 22H30.

Prochain conseil municipal : le Mercredi 5 Juillet 2023

Le Maire
Dany GRELLIER



Le secrétaire de séance
FAZILLEAU Christian